Réf. Farde e-Assemblées : 2475725

N° OJ : 83

Rapport - Conseil du 05/09/2022

Objet : Cohésion sociale 2022.- Appel à projet 2022 de la COCOF "Bourse Innovation".- Avis de la Coordination Cohésion Sociale et FIPI.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Considérant que le dispositif "Innovation" est un soutien aux opérateurs développant un ou plusieurs axes prioritaires de cohésion sociale et n'étant pas actuellement repris dans un contrat communal ou régional du programme de cohésion sociale de la COCOF, en vue d'introduire une future demande d'agrément en cohésion sociale. (Article 46 du décret relatif à la cohésion sociale du 30 novembre 2018)

Dans le cadre de l'appel à projet "Bourse à l'innovation" lancé et géré par la Commission communautaire francophone (COCOF),

Une demande d'avis des coordinations est attendue afin de répondre aux exigences du nouveau décret de cohésions sociale : « Les coordinations remettent un avis motivé sur le contenu du projet et son adéquation avec les besoins préalablement définis dans les diagnostics locaux (Article 132 §1 de l'arrêté) … L'objectif de cette remise d'avis est de nourrir la sélection des projets par l'expertise de la coordination et par le travail préalablement effectué d'établissement des besoins prioritaires dans le cadre des diagnostics locaux. Une grille d'analyse détaillée à la fin de ce document est transmise par les services du Collège aux coordinations locales afin de récolter ces avis motivés. »

Considérant que la Commission communautaire francophone a communiqué à la Ville 4 demandes de "Bourses à l'innovation" éligibles selon les critères de l'appel : asbl" Espace Culture et Développement", asbl,"EDDNOH", asbl "EPEE", asbl "Les Ateliers GRAPHOUI";

Considérant que la Coordination Cohésion Sociale et FIPI Ville de Bruxelles a rendu un avis positif sur les 4 demandes;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Il est proposé au Conseil communal de prendre pour information l'avis favorable de la Coordination Cohésion sociale et FIPI Ville de Bruxelles sur la sélection des projets dans le cadre de l'appel à projet "Bourse innovation" lancé et géré par la Commission communautaire française (COCOF).

Annexes :